



# Le Saint-Siège

---

## **MESSAGE DU PAPE JEAN-PAUL II POUR LA JOURNÉE MONDIALE DES MISSIONS 1981**

*Chers frères et sœurs dans le Christ!*

La Journée mondiale des missions est un événement important dans la vie de l'Église. On peut dire que son importance ne fait que croître.

Jamais peut-être autant qu'aujourd'hui la tâche confiée à l'Église par son Fondateur : « Allez donc, de toutes les nations faites des disciples » (*Mt 28, 19* ; cf. *Mc 16, 15*) n'a pris une telle ampleur et une telle urgence. Plus que jamais, l'Église doit faire siennes les paroles de l'Apôtre : « Malheur à moi si je ne prêchais pas l'Évangile ! » (*1 Co 9, 16*.)

### **1. Pour une Église missionnaire**

La Journée mondiale des missions est l'occasion par excellence pour une prise de conscience générale du devoir missionnaire, et pour rappeler à tous les membres de l'Église, quelle que soit leur fonction ou leur place, que ce devoir s'adresse à eux. Tous doivent méditer les textes vigoureux du Concile Vatican II, où l'on affirme que l'Église tout entière est missionnaire, que l'œuvre d'évangélisation est le devoir fondamental du Peuple de Dieu (*Ad gentes*, n° 35) et qu'à tout disciple du Christ incombe sa part dans la tâche de répandre la foi (*Lumen gentium*, n° 17). Il faut reprendre sans cesse l'enseignement du Concile, tel qu'il est exprimé dans tant de ses documents, tel qu'il a été approfondi par le Synode des évêques de 1974, et dont le Pape Paul VI a fait la synthèse dans son Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* en date du 8 décembre 1975. Si je vous invite une fois encore à retourner à ces documents, qui ont été cités tant de fois, c'est parce que je suis convaincu de leur importance, qui doit être approfondie toujours plus.

La Journée mondiale des missions est une occasion pour chacun de faire là-dessus un examen de conscience et d'exposer au Peuple de Dieu la doctrine de l'Église : en effet, l'avenir de l'évangélisation du monde est en jeu. Si tous les chrétiens étaient persuadés de leurs devoirs

missionnaires, les difficultés seraient moins lourdes.

En ce sens, ce qui nous remplit d'un grand espoir, c'est la multiplication à travers le monde de petites communautés chrétiennes, dynamiques et ouvertes, qui ont compris leur responsabilité propre pour l'annonce de l'Évangile, gage de la promotion d'un monde meilleur.

Un autre phénomène qui nous réjouit et pour lequel nous devons remercier le Seigneur, c'est la naissance d'un mouvement missionnaire dans les jeunes Églises qui, d'évangélisées, deviennent évangélisatrices. Dans de nombreux pays de mission, le nombre des missionnaires qui partent pour porter le message évangélique aux non-chrétiens, soit dans d'autres régions de leur pays, soit dans d'autres pays, soit dans d'autres continents, augmente de jour en jour. Dans chaque continent, on trouve actuellement des missionnaires qui proviennent de tous les pays du monde.

Les jeunes Églises, qui, à leur tour, sont devenues missionnaires, font preuve de leur maturité dans la foi. Elles ont compris qu'une Église particulière qui n'est pas missionnaire n'est pas pleinement catholique. En effet, si l'Église tout entière est missionnaire, les Églises particulières doivent l'être également : elles sont formées à l'image de l'Église universelle. C'est en elles et à partir d'elles qu'existe l'Église une et unique (*Lumen gentium*, n° 23). Une Église fermée sur elle-même, sans ouverture missionnaire, est une Église inachevée ou une Église malade. L'exemple de l'éveil missionnaire dans les jeunes Églises peut rappeler cette vérité aux Églises anciennes qui, après avoir développé un effort admirable, semblent souvent se laisser aller au découragement et au doute quant à leur devoir missionnaire.

## **2. Le service missionnaire du Pape**

Il revient au Pape de rappeler ce devoir missionnaire à tous ses frères dans le Christ. Étant le Pasteur suprême d'une Église tout entière missionnaire, il se doit d'être le premier missionnaire, en s'efforçant d'imiter l'exemple du Christ, « le tout premier et le plus grand Évangéliste » (*Evangelii nuntiandi*, n° 7), et en se mettant sous la direction du Saint-Esprit, « l'Agent principal de l'évangélisation » (*ibid.*, n° 75).

Dès le début de mon pontificat, j'ai médité les paroles du Concile Vatican II, disant qu'au Successeur de Pierre « a été confiée, à titre singulier, la charge considérable de propager le nom chrétien » (*Lumen gentium*, no 23 : cf. *Evangelii nuntiandi*, n° 67). À l'exemple de mon prédécesseur Paul VI, je me suis mis en voyage pour visiter de nombreux pays, parmi lesquels plusieurs d'entre eux où le Christ est à peine connu et où l'annonce missionnaire de l'Évangile n'est pas encore achevée. Mes voyages en Amérique latine, en Afrique et en Asie, ont eu « une finalité éminemment religieuse et missionnaire », comme je le disais avant mon départ pour l'Afrique. J'ai voulu moi-même annoncer l'Évangile, me faisant en quelque sorte catéchiste itinérant ; j'ai voulu encourager tous ceux qui sont à son service, qu'ils soient originaires du lieu, ou qu'ils soient venus d'autres pays pour se mettre au service d'une Église locale. À tous, j'ai

voulu rendre hommage et exprimer mes sentiments de reconnaissance au nom de l'Église universelle. Ces voyages m'ont permis d'admirer la foi, les richesses spirituelles et la vitalité des jeunes Églises ; de partager leurs joies, leurs besoins et leurs souffrances ; de les encourager dans leurs efforts pour enraciner la foi chrétienne dans leur propre culture. Le contact avec ces masses humaines qui ignorent encore le Christ m'a convaincu, plus encore qu'avant, de l'urgence de l'annonce évangélique. Le monde a tant besoin du Christ ! Et ceux qui sont aux avant-postes de cette tâche évangélique le savent mieux que quiconque. La collaboration de toutes les Églises à l'évangélisation du monde ne peut pas faiblir.

### **3. La fonction évangélisatrice de la famille**

En faisant appel à la collaboration de tous, je voudrais m'adresser tout particulièrement aux familles chrétiennes. Notre époque a besoin que l'on remette en valeur l'importance de la famille, de sa vitalité et de son équilibre. Ceci est vrai sur le plan humain : la famille est la cellule de base de la société, le fondement de ses qualités profondes. Et ceci est vrai également pour le Corps mystique du Christ qui est l'Église ; c'est pour cette raison que le Concile a donné à la famille le beau titre d' « Église domestique » (*Lumen gentium*, n° 11). L'évangélisation de la famille constitue donc l'objectif principal de l'action pastorale et cette dernière, à son tour, n'atteint pas pleinement son propre but si les familles chrétiennes ne deviennent pas elles-mêmes évangélisatrices et missionnaires : l'approfondissement de la conscience spirituelle personnelle fait en sorte que chacun, parents ou enfants, ait son propre rôle et sa propre importance pour la vie chrétienne de tous les autres membres de la famille.

Il ne fait pas de doute que, sur le plan religieux comme sur le plan humain, l'action de la famille dépend des parents, de la conscience qu'ils ont de leurs responsabilités propres, de leur valeur chrétienne. Et c'est à eux donc que je voudrais m'adresser d'une manière toute particulière. Par leurs paroles et par le témoignage de leur vie, selon l'enseignement de l'exhortation apostolique *Catechesi tradendae*, les parents sont les premiers catéchistes de leurs enfants (cf. n° 68). Dans cette action, la prière doit occuper la première place, qu'il me soit permis d'insister sur ce point. La prière, en effet, malgré le renouveau magnifique que l'on constate çà et là, continue à être difficile pour de nombreux chrétiens qui prient peu. Ils se demandent : à quoi sert la prière ? Est-elle compatible avec notre sens moderne de l'efficacité ? N'y a-t-il pas quelque chose de mesquin à répondre par la prière aux besoins matériels et spirituels du monde ?

Face à ces difficultés, sachons montrer sans cesse que la prière chrétienne est inséparable de notre foi en Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, de notre foi en son amour et en sa puissance rédemptrice qui est à l'œuvre dans le monde. Pour cette raison, la prière vaut tout d'abord pour nous : Seigneur, « augmente notre foi ! » (*Lc 17, 6*). Elle a pour but notre conversion, c'est-à-dire, comme l'expliquait déjà saint Cyprien, la disponibilité intérieure et extérieure, la volonté de s'ouvrir à l'action transformante de la grâce. En disant : « Que ton nom soit sanctifié... », nous demandons avec insistance, parce que nous avons été sanctifiés par le baptême, de persévérer dans ce que

nous avons commencé d'être... Que ton règne vienne : nous demandons que le règne de Dieu se réalise en nous en ce sens que nous implorons que son nom soit sanctifié en nous... Nous ajoutons ensuite : Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel, afin de pouvoir faire ce que Dieu veut... La volonté de Dieu est ce que le Christ a fait et enseigné. » (Saint Cyprien, *De oratione dominica*.) La vérité de la prière implique la vérité de la vie ; la prière est à la fois la cause et le résultat d'une manière de vivre, qui se déroule à la lumière de l'Évangile. En ce sens, la prière des parents, tout comme celle de la communauté chrétienne, sera, pour les enfants, une initiation dans la recherche de Dieu et dans l'écoute de ses invitations. Elle suppose que les enfants apprennent en famille, comme conséquence normale de la prière, à regarder le monde d'une manière chrétienne, selon l'Évangile ! Cela suppose également qu'ils apprennent concrètement en famille qu'il y a, dans la vie, des préoccupations plus fondamentales que l'argent, les vacances ou les divertissements ! L'éducation donnée aux enfants pourra alors les ouvrir au dynamisme missionnaire et à la dimension complète de la vie chrétienne, parce que les parents et les autres éducateurs seront eux aussi imprégnés d'esprit missionnaire inséparable du sens de l'Église. Par leur exemple, encore plus que par leurs paroles, ils enseigneront à leurs propres enfants à être généreux envers les faibles, à partager leur foi et leurs biens matériels avec les enfants et les jeunes qui ignorent encore le Christ ou qui sont les premières victimes de la pauvreté et de l'ignorance.

Les parents chrétiens deviendront alors capables de considérer l'éclosion d'une vocation sacerdotale ou religieuse missionnaire comme une des plus belles preuves de l'authenticité de l'éducation chrétienne qu'ils leur ont donnée et ils prieront le Seigneur d'appeler un de leurs enfants. La sollicitude missionnaire se manifeste ainsi comme élément essentiel de la sainteté de la famille chrétienne. Comme l'affirmait mon vénéré prédécesseur [Jean-Paul Ier](#) : « Par la prière familiale, l'*Ecclesia domestica* devient une réalité effective et conduit à la transformation du monde. Et tous les efforts des parents pour imprégner leurs enfants de l'amour de Dieu et pour les aider par l'exemple de leur foi constituent un apostolat parmi les plus importants du XXe siècle. » (*Allocution aux évêques américains en visite ad limina*, le 21 septembre 1978, AAS 70, 1978, p. 767.)

À cette occasion, je voudrais recommander aux parents et à tous les éducateurs catholiques une œuvre importante, instituée il y a plus d'un siècle déjà (1843), pour les aider dans l'éducation missionnaire de leurs propres enfants, et qui met à leur disposition les moyens adéquats. Je veux parler de l'Œuvre pontificale de la Sainte Enfance, qui a pour but de favoriser la diffusion de l'esprit missionnaire chez les enfants.

#### **4. Les Œuvres pontificales missionnaires au service de la mission universelle**

L'organisation de l'action missionnaire pendant le mois d'octobre, mois des missions, dont la Journée mondiale est le point culminant, est confiée aux [Œuvres pontificales missionnaires](#), parce que l'institution de cette Journée est due à leur initiative. Ces dernières années, les [Œuvres](#)

pontificales missionnaires ont été érigées dans toutes les jeunes Églises. Partout dans le monde, elles ont comme objectif de « pénétrer les catholiques, dès leur enfance, d'un esprit vraiment universel et catholique » (*Ad gentes*, n° 38). Comme le déclarent les statuts que j'ai approuvés l'an passé (26 juin 1980), ceci constitue leur but premier et principal. Elles sont l'institution destinée également à promouvoir la coopération missionnaire de chaque Église particulière, de chaque évêque, de chaque paroisse, de chaque communauté, de chaque famille et de chaque personne. Ceci étant un devoir pour tous, on peut demander à chacun de soutenir en priorité l'action des Œuvres pontificales missionnaires.

La sollicitude missionnaire s'explique de manières diverses. L'évangélisation étant avant tout une action du Saint-Esprit, il convient d'accorder la première place à la prière et au sacrifice, comme je viens de le souligner et comme les statuts de ces Œuvres le rappellent à juste titre. De plus, il faut un effort commun et intense pour faire naître et se développer les vocations missionnaires. Si le monde a plus que jamais besoin du Christ et de son Évangile, le nombre des prédicateurs de la Bonne Nouvelle doit croître en proportion.

La coopération missionnaire a également pour but le soutien matériel de l'évangélisation. Oublier ou critiquer cet aspect pourrait être un prétexte subtil pour se dispenser d'être généreux. Les besoins financiers des jeunes Églises qui appartiennent presque toutes aux pays du tiers monde sont encore énormes, malgré leurs efforts pour arriver à l'autonomie financière. Il leur faut une aide, soit pour les séminaires qui assurent la formation et l'entretien des futurs prêtres, soit pour faire vivre les collaborateurs actuels de la mission ou pour permettre la construction d'églises, d'écoles, de dispensaires ou de centres indispensables pour l'action sociale. Pour faire face à ces nécessités quotidiennes et essentielles, les jeunes Églises doivent pouvoir compter sur une aide régulière et sûre. C'est la raison pour laquelle je fais appel à tous, pour contribuer au fonds central des Œuvres pontificales missionnaires, qui ont précisément pour but d'assurer cette contribution régulière. L'exemple des chrétiens des pays moins favorisés qui, malgré leur pauvreté, versent leur propre obole, doit faire réfléchir ceux des pays riches qui, souvent, ne donnent qu'une petite partie de leur superflu.

C'est une source de joie de constater l'intérêt grandissant chez beaucoup de chrétiens pour les besoins des pays et des Églises du tiers monde, tout autant que la multiplication sans cesse croissante d'initiatives particulières pour venir en aide à des personnes ou à des projets dans ces régions. C'est là le signe d'un sens de la justice et d'un sens missionnaire accru. Néanmoins, il convient d'accorder une place privilégiée aux Œuvres pontificales missionnaires parce qu'elles soutiennent l'annonce directe de l'Évangile, qui est le devoir fondamental et propre de l'Église. C'est par cette annonce qu'est posé le fondement du développement vrai et de la véritable libération humaine.

À présent, par leurs programmes d'aide universelle, les Œuvres pontificales missionnaires se chargent des besoins de toutes les jeunes Églises, sans en exclure aucune. Cette universalité est

leur caractère propre. C'est la raison pour laquelle la sollicitude des ouvriers apostoliques pour leur propre pays ou pour les projets dont ils sont personnellement informés, ne doit pas devenir exclusive, mais s'intégrer dans l'ensemble de l'effort d'évangélisation au service de toutes les jeunes Églises. À présent, ce sont les pasteurs de ces Églises qui portent le poids matériel de l'initiative missionnaire. Dans la coopération missionnaire, c'est donc aux jeunes Églises, et à toutes, qu'il faut penser d'abord. Cette manière de coopérer aura peut-être comme conséquence que l'on se sentira moins engagé personnellement et qu'il faudra donner de manière plus désintéressée. Mais cette manière de donner peut se révéler plus évangélique et plus efficace.

Seul un fonds de solidarité centrale peut éviter le danger d'oublier certaines Églises, surtout les plus pauvres, ou certains de leurs besoins essentiels.

C'est seulement par un programme d'aide adapté aux différents besoins que l'on peut éviter l'écueil des particularismes et donc la discrimination dans la distribution des aides. C'est précisément ce que cherche le Conseil supérieur des œuvres pontificales, qui est composé de représentants de toutes les Églises et qui dispose des conseils et des informations de la Sacrée Congrégation pour l'évangélisation des peuples.

En conséquence, le mois d'octobre doit être partout le mois de la mission universelle, le mois de l'aide missionnaire réciproque sous l'égide des Œuvres pontificales missionnaires. Pour cette raison, les évêques sont invités, selon les nouveaux statuts, « à prier les responsables des œuvres catholiques et les fidèles à renoncer aux collectes à caractère particulier durant cette période ». Dans le passé, plusieurs évêques, suivant l'exemple du Saint-Siège, ont déjà donné des directives à cet égard.

Enfin, et vous aurez à cœur de le rappeler, la coopération missionnaire ne doit pas être compromise par la crise économique actuelle dont souffrent tous les pays du monde. Que cette crise ne devienne pas, pour les chrétiens des pays riches, une excuse pour restreindre leur propre générosité ! Qu'ils n'oublient pas que les pays et les Églises du tiers monde sont encore plus touchés qu'eux par cette crise.

Pour conclure, je voudrais rappeler que la célébration du Congrès eucharistique international de Lourdes, au mois de juillet prochain, devrait stimuler l'élan missionnaire de l'Église. L'Eucharistie, qui fait l'Église et est « la source et le sommet de toute la vie chrétienne » (Lumen gentium, n° 11), est le sacrement qui signifie et réalise l'unité entre tous les membres de l'Église. L'Eucharistie les rend solidaires les uns des autres, les pousse à partager leur foi, leurs richesses spirituelles, leurs souffrances et leur pain matériel. Pour cette raison, tous ceux qui participent à l'Eucharistie sont invités à participer aussi à la mission du Christ, à porter son message à tous les hommes : c'est pourquoi la liturgie eucharistique doit être au centre de la célébration de la Journée mondiale des missions.

«Puisse le Seigneur, qui a donné à son Église l'ordre de faire des disciples de toutes les nations, manifester également par nos efforts, ce pouvoir qui lui a été donné au ciel et sur la terre (cf. *Mt* 28, 18-18) ! » Que la Bienheureuse Vierge Marie, patronne des missions, nous aide à répondre à l'exhortation du Christ ressuscité ! À vous, chers Frères dans l'épiscopat, à tous les missionnaires qui se prodiguent sans compter pour la moisson, à vous, les communautés diocésaines et à ceux, en particulier, qui sauront comprendre cet appel et y répondre avec une générosité inspirée par le renouveau intérieur, j'envoie de grand cœur la Bénédiction apostolique.

*Donné au Vatican, le 7 juin de l'année 1981, troisième de mon pontificat.*

**IOANNES PAULUS P.P. II**

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana